

Formation CQP ALS

Activités de Loisirs sportifs 2025

Jeux Sportifs et Jeux d'opposition



L'UFOLEP Région sud vous propose le CQP animateur de Loisirs Sportifs Jeux Sportif et Jeux d'opposition :

Du 13 mars au 25 juillet 2025

La Seyne Sur Mer

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
21 février 2025

Date positionnement et test physique :
25 février 2025

Financement PE/CPF/ OPCO... : 2 856,00€
Financement personnel : 2 520,00€

L'UFOLEP ? Première Fédération Sportive Affinitaire de France, qui œuvre pour le développement de la pratique sportive pour tous depuis 1928 notamment par la formation fédérale et qualifiante.

Voilà plus de 10 ans que notre équipe de formateurs met en place la formation CQP Activités de Loisir Sportif dans les 3 options existantes : AGEE-JSJO-ARPO.



Certification remplacée par :
RNCP38820 - CQP Animateur de loisir sportif
CCN1 : 3328 - Sport

Nomenclature **du niveau de qualification** : Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Code(s) NSF :

- 335t : Animation touristique et culturelle

Formacode(s) :

- 15436 : Éducation sportive
- 15487 : Gymnastique
- 15469 : Randonnée



Le contenu de la formation : Total minimum de 168h



Bloc 1 : Préparation et animations de cycles de séances de loisirs sportifs

Bloc 2 : Organisation, information et communication autour des activités de loisirs sportifs

Bloc 3 : Conduite de son parcours professionnel dans le cadre des animations sportives de loisirs

Pré-requis

Être âgé de 16 révolus à la date d'entrée en formation

Avoir le PSC

Réussir les tests techniques ou présenter une attestation de réussite

Positionnement

5h

Construction du Programme Individuel de Formation (PIF)

Formation

257 h de formations sur 4 mois ½

- 177h en centre de formation

-80h en stages

Evaluation

Bloc 1 : Elaboration d'un cycle de 4 séances + 1 mise en situation + 2 entretiens

Bloc2 : écrit à partir du stage + avis du tuteur + entretien

Bloc 3 : entretien sur le projet professionnel

NB : Le PSC ou équivalent est obligatoire avant les épreuves EPMSP

80h de stage (mise en pratique) dans de structures (associations, collectivités) avec un tuteur qualifié

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de Handicap. Afin de mettre en place un accueil personnalisé, contactez la référente Handicap au 06.52.83.81.75.

Plus d'infos : ufolepaca@yahoo.fr / 04 91 42 28 60

UFOLEP Région sud – 45 rue de la maurelle – 13013 Marseille